

FORMATION IPERIA – MIAPP21 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DEMARCHE ET SEANCES

PUBLIC VISE : Salarié du Particulier Employeur (SPE), assistants maternels

PREREQUIS : Absence de prérequis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements)

FORMATRICE : Madame Marjorie GEVA, professionnelle expérimentée dans le secteur sanitaire et social.

OBJECTIFS *:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

CONTENUS INCONTOURNABLES :

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelle : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Evaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V4	Mise à jour contenus	Février 2026	Mathilde

- **Savoir-être** :

- Être ouvert.
- Être curieux.
- Être bienveillant.
- Être dans le partage.
- Être réflexif.

* *Objectifs et Contenus issus du catalogue Iperia « Offre prioritaire de formation et certification 2026 »*

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Apports théoriques et conseils méthodologiques, échanges avec les participants à partir de situations rencontrées.

EVALUATIONS : Evaluation des acquis donnant lieu à une attestation de formation IPERIA.
Appréciation de fin de module (questionnaires de satisfaction)

NOMBRE D'HEURES : 14 heures

DATES ET HORAIRES :

- 2 avril 2026 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- 9 avril 2026 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

DELAIS D'ACCES :

Pour toutes les dates prévues les inscriptions doivent se faire minimum 15 jours avant le début de la formation (Groupe de 10 personnes max).

LIEU : Formation réalisée uniquement en présentiel
25 boulevard Alphonse Moutte 13013 MARSEILLE

CONTACTS :

Directrice et Référente pédagogique : Angeline JACQUET
Responsable du développement formation : Fiona ROUMANI
Secrétaire : Christel LEUBEUL

AUXILIA FORMATION – 78 avenue Jules Cantini - 13008 MARSEILLE –
Tél. : 04.96.14.16.10 Email : contact@auxiliaformation.fr – Siret 511 157 760 00022
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13221 13 auprès du préfet de la région P.A.C.A.
Site Web: <http://auxiliaformation.com>

VERSION	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE DE LA MODIFICATION	QUI
V4	Mise à jour contenus	Février 2026	Mathilde